



RECRUTER UN(E) APPRENTI(E)



AGRICULTURE
PRODUCTIONS VÉGÉTALES
ET ANIMALES



COMMERCE



AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS



MAINTENANCE DES
MATÉRIELS
MÉCANIQUES



SERVICES
AUX PERSONNES

NE VOUS POSEZ PLUS DE QUESTIONS !



"Quel est le coût d'un(e) apprenti(e) ?"

*"Le salaire d'un(e) apprenti(e) est calculé en fonction de son âge sur la base d'un % du smic.
Des aides financières sont disponibles pour les entreprises de - de 250 salariés"*



"Quelles sont les démarches administratives à l'embauche ?"

*"Le CFA Agricole de Tarn et Garonne vous guide dans les démarches administratives et
vous accompagne pour la contractualisation"*

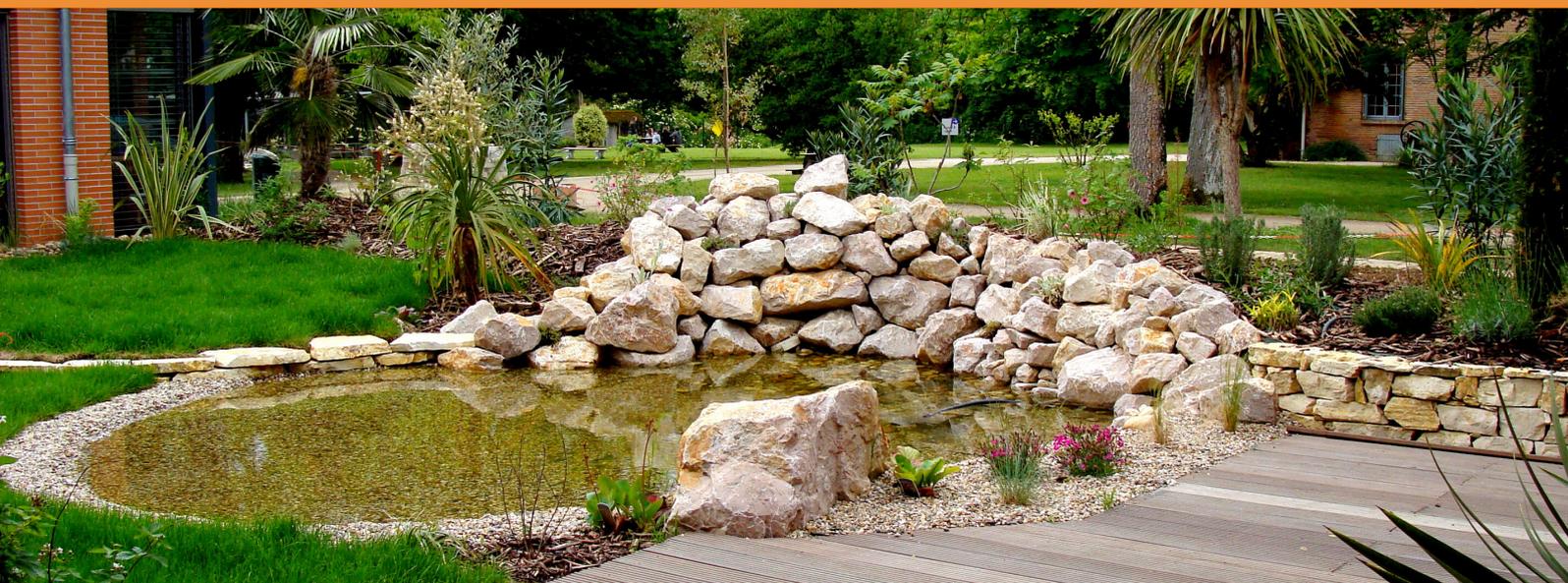


"Qui forme l'apprenti(e) en entreprise ?"

*"Lors d'une embauche en apprentissage, l'employeur désigne un maître
d'apprentissage qui est salarié au sein de l'entreprise, afin de former l'apprenti(e)
durant le contrat"*



LE CFA AGRICOLE DE TARN ET GARONNE À VOTRE SERVICE !



NOUS VOUS AIDONS PENDANT LA PÉRIODE DE RECRUTEMENT



Manon EPARDEAU, la chargée de développement vous expliquera ce qu'est l'apprentissage. Elle échangera avec vous sur le profil recherché, diffusera votre offre d'apprentissage et s'occupera de filtrer les candidatures afin de vous faire gagner du temps !



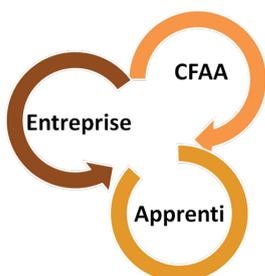
Cécile PIOLIN

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Christelle SALOBERT, la chargée de vie de centre vous transmettra tous les documents liés au contrat d'apprentissage et restera à vos côtés pour les compléter. Elle vous transmettra également toutes les informations nécessaires afin de bénéficier des aides financières liées à l'embauche d'un(e) apprenti(e).

NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE PENDANT LA FORMATION



Un livret d'apprentissage fera le lien tout au long de la formation et l'équipe de formateurs réalisera au moins un suivi par an en entreprise afin de faire des bilans réguliers.

CONTACTEZ NOUS

05.63.21.23.87

Le mot de la Directrice

"L'apprentissage est une voie peu connue et pourtant elle contribue à l'insertion professionnelle.

Pour une entreprise, recruter un jeune en contrat d'apprentissage c'est :

- **Sécuriser** l'intégration d'un nouveau salarié en participant à sa formation, en lui transmettant les savoir-faire du métier et la culture de l'entreprise

- **Accompagner** un jeune dans sa réussite sociale et professionnelle

- **Construire** un projet de transmission

L'apprentissage c'est vivre une **AVENTURE HUMAINE** "